

N° 23 – 23 juillet 2015

Champagne-Ardenne

Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

A RETENIR CETTE SEMAINE

BETTERAVE *page 2*

- **Ravageurs** : Présence de teignes
- **Maladies du feuillage** : Toujours peu d'évolution !

REMARQUE : Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées du 20 au 22 juillet 2015 (parcelles agriculteur), sur 37 parcelles de Betterave. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.





BETTERAVE

RAVAGEURS

PUCERONS

La régression des pucerons enregistrée depuis plusieurs semaines se confirme. Leur présence n'est plus signalée que sur 2 parcelles du réseau.

Les nombreux auxiliaires, qui ont participé à cette régression, ont aujourd'hui atteint leur stade adulte.

NOCTUELLES DEFOLIATRICES

Des perforations du feuillage avec présence de chenilles ou traces de déjections noirâtres sont toujours observées sur quelques parcelles (13 %).

Le seuil de nuisibilité de 50% de plantes touchées n'est atteint dans aucune de ces parcelles.

ACARIENS

La présence d'acariens a été constatée sur 3 parcelles sans gravité apparente : Perthes dans les Ardennes, Lesmont et Saint-Benoît-sur-Seine dans l'Aube.

Rappel : Les acariens se développent généralement sur la face inférieure des feuilles, le plus souvent en bordure de bande enherbée ou de luzerne.

Analyse de risque : Le retour de conditions climatiques plus fraîches devrait limiter leur extension.

TEIGNES

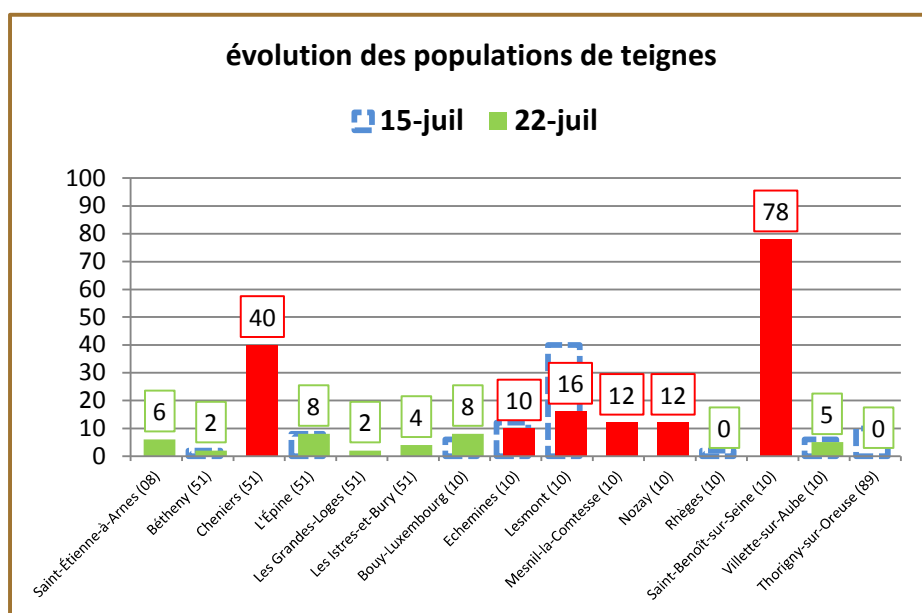
L'augmentation du nombre de sites concernés se confirme cette semaine.

42% des parcelles du réseau enregistrent leur présence contre 29% la semaine dernière.

Les fréquences d'apparition sont variables selon les situations. (Cf. graphique).

Un tiers des parcelles concernées dépassent **le seuil de nuisibilité de 10% de plantes porteuses de chenilles ou de dégâts récents**.

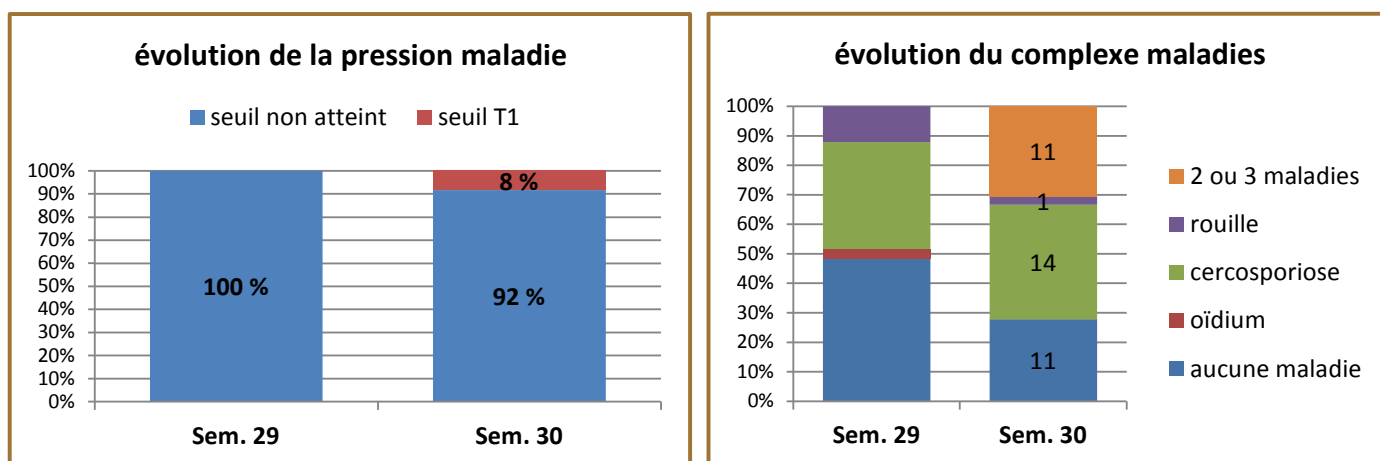
Les interventions réalisées sur les sites de Lesmont et Echemines ont engendré une forte régression des infestations même si celles-ci fleurissent encore avec le seuil.



Analyse de risque : Les conditions climatiques stressantes sont propices à la prolifération des chenilles. Même si les températures, passagèrement plus clémentes, ne favorisent pas le développement de rhizopus, responsable des principaux dégâts pour la culture, il est important de maintenir une surveillance notamment si l'absence de pluviométrie perdure.

MALADIES DU FEUILLAGE

37 parcelles ont été observées du 20 au 22 juillet 2015 (cf. tableau page suivante).



Depuis le début de l'été, la pression des maladies du feuillage évolue très lentement. 92% des parcelles restent sous les seuils d'interventions et 30% sont encore totalement indemnes de symptôme.





Cette semaine, 3 parcelles du réseau (8%) atteignent, tout de même, le seuil d'intervention sur cercosporiose : Perthes (08), Broussy le Grand (51) et Nozay (10).

Le complexe maladies est diversifié avec une présence majoritaire de cercosporiose et de rouille :

- 62% des parcelles signalent la présence de cercosporiose ;
- 30% sont concernées par la rouille ;
- L'oïdium est observé sur 2 parcelles ;
- La ramulariose est mentionnée sur 1 parcelle.

Analyse de risque : Malgré le retour de températures plus favorables, l'absence prolongée d'humidité limite encore le développement de l'ensemble des maladies du feuillage. Les secteurs ayant bénéficié de quelques ondées ainsi que les parcelles à risque agronomique avéré doivent être observés attentivement. L'hypothétique retour de pluies annoncé sur la région devra inciter à une surveillance globale.

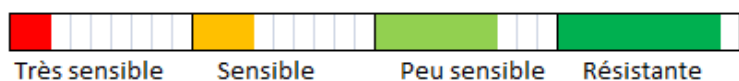
Réaliser un prélèvement de 100 feuilles par parcelle afin de déterminer les pourcentages d'infestations. Rappel des seuils d'interventions :

Seuil en % de feuilles atteintes	 oïdium	 cercosporiose	 rouille	 ramulariose
1^{ère} intervention	15 %	5 %	15 %	5 %
2^{ème} intervention	30 %	20 %	40 %	20 %

Évolution des parcelles suivies dans le réseau de surveillance des maladies du feuillage

Dpt	Commune	Variété	Cercosporiose			Rouille			Oïdium			Ramulariose						
			résistance	8-juil.	15-juil.	22-juil.	résistance	8-juil.	15-juil.	22-juil.	résistance	8-juil.	15-juil.	22-juil.				
Ardennes	Perthes	Capella		0	0	5		0	0	1		0	0	0		0	0	0
	Saint-Étienne-à-Arnes	Fortissima KWS		0	2	3		0	0	0		0	0	0		0	0	0
	Tagnon	Barents		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0
	Thugny-Trugny	Tisserin				0				0				0				0
Marne	Beine-Nauroy	Papaye		0	2	1		0	0	0		0	0	0		0	0	0
	Béthény	Vulcania KWS		1	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0
	Bréban	Beetle		4				0				0				1		
	Broussy-le-Grand	Vulcania KWS		0	1	8		0	0	1		0	0	0		0	0	0
	Cheniers	Barents				1				0				0				0
	Courcemain	Sy Muse		0	0	0		0	0	0		0	1	2		0	0	1
	Courcy	Acacia		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0
	Courtisols	Barents		0	0	1		0	0	1		0	0	0		0	0	0
	Drouilly	Cigogne		0	0	2		0	0	1		0	0	0		0	0	0
	Fagnières	Papillon		0	0			0	0			0	0			0	0	
	Fère-Champenoise	Susetta KWS		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0
	Fère-Champenoise	Millenia KWS		0	2	3		0	0	1		0	0	0		0	0	0
	La Veuve	Chloelia KWS				1				0				0				0
	L'Épine	Fortissima KWS		0	4	4		0	0	3		0	0	0		0	0	0
	Les Grandes-Loges	Beetle		0	0	2		0	1	0		0	0	0		0	0	0
	Les Istres-et-Bury	Vulcania KWS		0	0	1		0	1	0		0	0	0		0	0	0
	Nuisement-sur-Coole	Macumba		2	0	1		2	1	1		0	0	0		0	0	0
	Suippes	Beetle				2				0				0				0
Vraux	Beetle		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
Witry-lès-Reims	Millenia KWS		0	1	2		0	0	0		0	0	0		0	0	0	
Aube	Bouy-Luxembourg	Barents		0	1	2		0	0	1		0	0	0		0	0	0
	Echemines	Sy Muse		0	0	0		0	0	3		0	0	0		0	0	0
	Fontaine-lès-Grès	Papillon		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0
	Lesmont	Papillon		1	2	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0
	Mesnil-la-Comtesse	Fortissima KWS		0	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0
	Nozay	BTS 830		1	3	5		0	0	0		0	0	0		0	0	0
	Poivres	Susetta KWS		1	0	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0
	Rhèges	Iceberg		1	0	1		0	4	0		0	0	0		0	0	0
	Rigny-la-Nonneuse	Seraphina KWS		0	0	1		0	0	0		0	0	0		0	0	0
Yonne	Saint-Benoît-sur-Seine	Beetle		0	4	0		0	0	2		0	0	2		0	0	0
	Villette-sur-Aube	Millenia KWS		0	1	0		0	0	0		0	0	0		0	0	0
	Saint-Denis-lès-Sens	Millenia KWS		0	4	3		0	0	0		0	0	0		0	0	0
	Thorigny-sur-Oreuse	Barents		0	0	1		0	0	0		0	0	0		0	0	0
	Villebougis	Susetta KWS		0		2		0		0		0		0		0		0
Villemanoche	Fortissima KWS		0	0	3		0	0	3		0	0	0		0	0	0	

résistance variétale



5 seuil d'intervention atteint parcelle non suivie



Tache de cercosporiose

La présence de points noirs (sporulations) au centre de la tache est synonyme de virulence



Bulletin de Santé du Végétal

Grandes Cultures

Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de la Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne :

<http://www.champagric.fr/agriculture-durable/bulletins-de-sante-du-vegetal.html>

et de la DRAAF : <http://www.draaf.champagne-ardenne.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal-BSV>

Affinez vos connaissances sur les principales adventices des Grandes Cultures et les méthodes de lutte préventive en consultant le site INFLOWEB : <http://www.infloweb.fr>



EDITÉ SOUS LA RESPONSABILITÉ DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CHAMPAGNE-ARDENNE SUR LA BASE DES OBSERVATIONS RÉALISÉES PAR LES PARTENAIRES DU RÉSEAU GRANDES CULTURES :

Arvalis - Institut du végétal - Chambre d'agriculture des Ardennes - Chambre d'agriculture de l'Aube - Chambre d'agriculture de la Marne - Chambre d'agriculture de Haute-Marne - ATPPDA - CETA de l'Aube - CETA de la Marne - Terres Inovia - Acolyance - CRISTAL UNION - DIGIT'AGRI - EMC2 - EfiGrain Sézanne - EURL Verzeaux - SYRAL Haussimont - FREDONCA - Groupe COMPAS - ITB - SCA de Juniville - ETS RITARD - SCA la Champagne-Coligny - SCA d'Esternay - SCARA - SEPAC - SOUFFLET AGRICULTURE - VIVESCIA.

Rédaction : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, ITB et la FREDONCA avec relecture de la Chambre d'Agriculture de l'Aube (représentant les organismes de développement), de CRISTAL UNION, d'EMC2 et de la SCARA (représentant les organismes stockeurs) et du SRAL.

Crédits photos : Terres Inovia, Arvalis - Institut du Végétal, FREDONCA, ITB, SRAL Champagne-Ardenne, Partenaires

Coordination et renseignements : Karim BENREDJEM, Chambre d'agriculture de Champagne-Ardenne. Tél. : 03 26 65 18 52. Courriel k.benredjem@champagric.fr



Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courriel à k.benredjem@champagric.fr

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO 2018.